

CONCOURS DO MI SI LA DO RÉ (Domicile adoré)

Annonce : de nouveaux prix pour les participants

Montréal, le 27 mai 2020 : Sensible à plusieurs commentaires et réflexions de la part des participants concernant l'analyse des candidatures par le jury de présélection ainsi que le vote du public, la Fondation a pris la décision d'ajuster les règlements du Concours Do Mi Si La Do Ré. En tant qu'**organisme à but non lucratif et de bienfaisance enregistré**, la mission de la Fondation JM Canada est de soutenir les jeunes musiciens de la relève dans leur développement de carrière et souhaite réellement vous soutenir artistiquement. La Fondation a confiance que les modifications reflètent les souhaits exprimés.

Les changements :

Le Concours Do Mi Si La Do Ré comprendra désormais deux Prix parfaitement distincts. Ainsi, toutes les vidéos retenues participeront à chacune des catégories, soit le Prix artistique décerné par un jury et le Prix de participation accordé à la suite d'un vote populaire.

Veillez trouver ci-dessous une présentation complète de nos deux catégories de prix :

LE PRIX ARTISTIQUE : les œuvres seront jugées par des jurys de présélection uniquement. La totalité des vidéos actuellement en ligne sur notre plateforme sera soumise aux 3 jurys de présélection. Chacun des 3 jurys sera composé d'un minimum de 6 membres. La distribution des candidats aux 3 jurys sera faite de façon aléatoire. Chaque membre évaluera les candidatures selon les critères suivants :

Originalité de l'œuvre - Précision d'exécution - Qualité d'interprétation - Justesse - Plaisir à l'écoute
Intégration du thème Do Mi Si La Do Ré

1. Chacun des trois jurys remettra sa sélection des 10 candidats
2. Les 30 candidats retenus seront classés selon leur pointage obtenu
3. Les 10 premiers finalistes accèderont à la finale du concours et seront entendus par le Grand jury

Chaque membre des 3 jurys sera invité à divulguer toute perception de conflit d'intérêt. La note du candidat sera pondérée sur celles des autres membres du jury.

Les bourses attribuées pour le prix artistique seront les suivantes :

Premier prix : 10 000 \$

Deuxième prix : 5 000 \$

Troisième prix : 3 000 \$

Les 7 autres finalistes recevront chacun une bourse de **1 000 \$**.

Pour information, le jury de présélection sera composé de musiciens provenant des orchestres et des organismes partenaires au concours ainsi que d'administrateurs du milieu de la musique classique au Canada. La liste complète sera disponible en ligne avant la fin de la période de vote du public.

Il est important de rappeler ici que toutes les bourses de ce volet sont offertes par la Fondation JM Canada et par le biais de ses grands donateurs et partenaires. La campagne en cours sur la plateforme Fundky n'a donc aucun lien avec les bourses qui seront reversées dans le cadre du Prix artistique.

La bourse des 30 musiciens : les fonds amassés lors de la campagne de vote sur la plateforme Fundky **seront versés aux 30 candidats ayant été choisis par les 3 jurys de présélection lors de la deuxième étape du Concours**. Le montant de ces bourses sera défini à l'issue de la campagne de votes, qui prendra fin le 14 juin 2020. Sachez que nous tenons à assurer un montant minimum de 500 \$ pour chacun de ces candidat.e.s.

LE PRIX DE PARTICIPATION : les prix de participation **seront décernés aux trois candidatures ayant recueilli le plus grand nombre de donateurs** (1 donateur = 1 vote).

Les bourses attribuées pour le Prix de participation seront les suivantes :

Premier prix : 3 000 \$

Deuxième prix : 2 000 \$

Troisième prix : 1 000 \$

Tous les surplus amassés dans le cadre de la campagne de financement serviront à bonifier des prix et bourses. En effet, **toutes les sommes recueillies seront versées à des participants du Concours Do Mi Si La Do Ré**.

Tous les donateurs recevront une communication dans les prochains jours afin de les informer des changements de règlements.

Les compilations relatives au Concours s'effectueront sous la supervision d'une firme comptable externe.

La Fondation des JM Canada est confiante à l'idée que le Concours Do Mi Si La Do Ré, organisé dans un immense élan de solidarité envers les jeunes artistes, est dorénavant en lien avec les attentes des musicien.ne.s qu'elle soutient. Elle souhaite bonne chance à tou.te.s les candidat.e.s et est très heureuse de la portée de cette initiative.

La Fondation Jeunesses Musicales Canada

La Fondation des JM Canada est un organisme de bienfaisance qui accompagne la mission des JM Canada depuis plus de 35 ans. À titre de partenaire, elle soutient leur mission éducative de diffusion en contribuant avec fierté au développement de carrière de jeunes musiciens de formation classique et à la production et diffusion de concerts Jeune public.

Pour toute information relative au concours, veuillez visiter notre site Web : jmcanada.ca

- 30 -

Renseignements :

Gabrielle Blackburn, Directrice générale

Fondation JM Canada

fondation@jmcanada.ca